



CQP DERMOCOSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

Une formation qualifiante pour dynamiser l'espace parapharmacie de votre officine

Définition :

Le CQP Dermocosmétique pharmaceutique est une Certification Qualifiante Professionnelle reconnue par la branche de la pharmacie d'officine. Initié par la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) pour répondre aux besoins croissants des professionnels d'officine, le CQP Dermocosmétique pharmaceutique a vu le jour en 2011 et connaît depuis, un vif succès.

Public visé :

Préparateurs (trices) en pharmacie et pharmaciens (nes)

Durée de la formation :

1 jour par semaine (7h) - La formation d'une durée de 278 heures se déroule le mardi de septembre à juin, par groupe de 16 stagiaires maximum.

(les heures de formation se déroulent uniquement sur le temps de travail)

Objectifs :

Elaborer la politique commerciale et promotionnelle du rayon et définir l'assortiment

Organiser et animer l'espace de vente

Apporter un conseil optimal et finaliser la vente

Négocier les achats des produits auprès des fournisseurs

Gérer les stocks

Programme :

Activités	Modules
Mise en œuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermocosmétique	Politique commerciale
	Achats
	Suivi des ventes
Animation de l'espace de vente dermocosmétique au sein d'une pharmacie d'officine	Conception et organisation d'un rayon dermocosmétique
	Animation du point de vente
Conseil du client en matière d'hygiène et de soin	Physiologie cutanée et types de peau
	Pathologies de la peau
	Galénique et actifs
	Conseils associés aux produits d'hygiène
	Conseils associés aux produits de soin
	Conseils associés aux produits de beauté
	Analyse de nature de peau et conseils associés
Vente de produits d'hygiène et de soin	Communication appliquée au conseil
	Techniques de vente
	Règlementation en matière de vente à la pharmacie



Modalités d'évaluation :

Présentation d'un dossier professionnel et entretien avec une commission d'évaluation (mise en situation professionnelle) ;

Validation finale sur dossier par le Jury de certification désigné par la CPNEFP.

Valeurs ajoutées apportées par le titulaire du CQP dermocosmétique pharmaceutique :

- **Véritable référent de l'équipe officinale en matière de conseil en produits cosmétiques d'hygiène et de soin**, il (elle) connaît parfaitement toutes les gammes de produits qui existent sur le marché. Il (elle) est capable non seulement d'apporter un conseil technique et personnalisé au patient muni d'une ordonnance dermatologique mais aussi de fidéliser le client qui souhaite une offre adaptée à ses besoins ou à ses envies.
- **Véritable force de proposition ou acteur (trice)**, il (elle) constitue une aide précieuse au pharmacien (ne) titulaire en lui proposant des solutions pour dynamiser et développer l'espace parapharmaceutique de l'officine. Il (elle) peut également organiser et gérer l'espace cosmétique de l'officine en toute autonomie.

Financement :

Après envoi de la demande de prise en charge par l'employeur, OPCO EP peut financer les actions de formation si elles répondent à l'ensemble des critères d'éligibilité fixés par le code du travail. Le montant du financement est établi en fonction des barèmes en vigueur pour chaque dispositif (*pour plus d'information contacter OPCO EP au 09.70.83.88.37*)

Modalités et conditions d'inscription :

Complétez la fiche d'inscription ci-jointe (employeur et salarié(e)) et nous la renvoyer au plus vite. Les dossiers complets seront traités par ordre d'arrivée (places limitées à 16)

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et ne deviennent définitives qu'au retour du bulletin d'inscription accompagné de toutes les pièces demandées.

Dans le cas où le nombre de participant(e)s est insuffisant sur le plan pédagogique, L'IFMP se réserve le droit d'annuler un stage.

La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur.

Pour plus d'information contactez Stéphanie COMBE au 04.91.84.00.02 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 16h00) ou par mail à combe@ifmpharmacie.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

L'ENTREPRISE	
Raison sociale :	
Siret:	
Adresse:	
CP:	
Ville:	
Nom et prénom Titulaire:	
Téléphone:	
Fax:	
Email:	
Nom et prénom du tuteur en entreprise :	
Poste occupé :	Date de naissance:
LE / LA SALARIE(E)	
Civilité :	
Nom :	Prénom :
Date et lieu de naissance :	
N° NIR (n° sécurité sociale) :	
RQTH :	☐ OUI ☐ NON
Adresse:	
CP:	Ville :
Téléphone portable:	Téléphone fixe:
Email:	
Fonction:	
Nature du contrat de travail : ☐ CDI ☐ CDD ☐ Autres (contrat de professionnalisation) :	
Diplôme obtenu : ☐ BP/DEUST Préparateur (technicien) en pharmacie ☐ Docteur en pharmacie	
Année d'obtention :	
Etes-vous un(e) ancien(ne) élève du CFA de la Pharmacie de Marseille ? ☐ OUI ☐ NON	

« J'autorise mon employé(e) indiqué(e) ci-dessous à effectuer la formation CQP Dermocosmétique Pharmaceutique »

Documents à retourner :

CV et lettre de motivation manuscrite

Copie du diplôme (BP/DEUST Préparateur (technicien) en pharmacie ou Docteur en Pharmacie)

Copie Recto/Verso de la carte nationale d'identité

1 photo d'identité

Fait à

Signature Stagiaire

Le

Signature Chef d'Entreprise et cachet